

---

BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc

**Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)**

Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon

---

**ABONNEMENT ANNUEL** : France et Colonies Françaises : 700 francs — C.C.P. Lyon 101-98  
Etranger . . . . . 800 francs

---

fera par voitures particulières ; il est donc quasi indispensable que les participants lyonnais se fassent connaître à l'avance, le plus tôt possible, au secrétaire de la section botanique, afin de prévoir un nombre de places suffisant. Les Lyonnais partiront à 8 h. 30 m du terre-plein de la gare de Lyon-Perrache et rencontreront leurs collègues creusotins à 10 h. aux Echarmeaux. Repas tirés des sacs.

*Dimanche 28 juin.* — *Excursion mycologique* sous la direction de MM. POUCHET et VALETTE. Rendez-vous à la gare de Givors, à l'arrivée du train partant de Lyon-Perrache à 7 h. Retour à Lyon vers 20 h. Repas tirés des sacs. Billet « bon dimanche », 1<sup>e</sup> zone. Les mycologues du groupe de Vienne sont cordialement invités à participer à cette sortie-étude.

*Dimanche 5 juillet.* — *Herborisation* du Moulin-à-Vent (Lyon), aux Iles de l'Archevêque (Sain-Fons). Rendez-vous à 14 h., sur la place du Moulin-à-Vent, à la descente du car de l'O.T.L. (ligne n° 12, tarif urbain). Plantes les plus intéressantes à récolter : *Sisymbrium pannonicum*, *Bromus inermis* (Stations découvertes par H. ROSSAT).

*Dimanche 19 juillet.* — *Herborisation en Haute-Maurienne*. Pour permettre la mise au point de cette sortie, les participants éventuels sont instamment priés d'assister à nos séances du samedi 13 juin (à 17 h.) et mardi 7 juillet (à 20 h. 30 m.). Ceux de nos sociétaires qui ne pourront venir voudront bien s'informer par écrit. Il est possible que cette herborisation soit plus avantageusement étalée, au moins pour une fraction des participants, sur 2 ou 3 jours.

---

## DONS

Mlle Nicod : 500 F. — Caisse d'Épargne du Rhône : 60.000 F. — Nos remerciements.

---

## PARTIE SCIENTIFIQUE

---

### ANISOPLIA BROMICOLA GERM. (Col. Scarabaeidae) ESPECE NOUVELLE POUR LA FRANCE

par J. BARAUD et G. TEMPÈRE.

Chassant à Tende (Alpes-Maritimes) à deux reprises, le 20 juillet 1956 et le 15 juillet 1958, l'un de nous (G.T.) a pris chaque fois, entre le village et le col, quelques exemplaires d'*Anisoplia* assez particuliers : 2 ♂ et 1 ♀ à élytres brun-rouge, 7 ♂ et 2 ♀ à élytres bleu-noir. Cette dernière forme, inconnue, croyons-nous, chez *A. villosa* Goeze nous fit penser qu'il pouvait s'agir d'une autre espèce, d'ailleurs assez voisine. Un examen plus attentif nous apporta la conviction qu'il s'agit d'une espèce largement répandue en Italie, *A. bromicola* Germ., ce qui fut confirmé par l'étude des organes copulateurs.

Les caractères permettant de séparer ces deux espèces, indiqués par E. REITTER et repris par PORTA dans sa faune des Coléoptères italiens, sont pour le moins sujets à caution : le sillón longitudinal du vertex, « caractéristique » de *villosa*, n'existe pratiquement jamais, ainsi que l'avait déjà remarqué BEDEL (Faune des coléoptères du Bassin de la Seine) ; quant aux caractères basés sur les différences de longueur de

la pubescence des élytres, ils ne peuvent être retenus que pour les exemplaires très frais. Des caractères plus nets et d'observation facile différencient pourtant ces deux espèces.

Précisons tout d'abord que, des quatre espèces d'*Anisoplia* précédemment connues de France, seule *A. villosa* Goeze peut être rapprochée d'*A. bromicola* Germ. En effet, *A. segetum* Hbst est caractérisée par les longs poils rigides, droits, en forme d'épines qui sont portés par les épipleures. *A. remota* et *A. tempestiva* Er., sont de leur côté aisés à distinguer par leurs élytres glabres (sauf la région scutellaire).

Les caractères permettant de séparer *A. bromicola* Germ. d'*A. villosa* Goeze sont les suivants :

*A. bromicola* Germ.

1) Pubescence de la partie postérieure des élytres plus courte que celle du pronotum.

2) Moitié antérieure du bord latéral du pronotum régulièrement courbe, la moitié postérieure au contraire presque rectiligne et peu sinuée avant l'angle postérieur.

3) ♂ — Le plus grand ongle des tarsi antérieurs est épais et nettement tronqué obliquement, le côté interne portant une forte dent qui fait paraître l'apex presque bifide.

4) ♀ — Bord externe des élytres portant une grosse côte longitudinale, qui part du calus huméral et s'arrête au niveau du deuxième sternite abdominal.

*A. villosa* Goeze.

1') Pubescence des élytres uniforme et égale à celle du pronotum.

2') Moitié antérieure du bord latéral du pronotum rectiligne, la moitié postérieure fortement sinuée avant l'angle postérieur.

3') ♂ — Le plus grand ongle des tarsi antérieurs est moins épais, à troncature légère, et sans dent du côté interne.

4') ♀ — Bord externe des élytres portant une forte côte longitudinale, qui part du calus huméral et s'arrête au niveau du premier sternite abdominal.

D'autres caractères différencient encore ces deux espèces, mais ils sont d'observation comparative, donc moins aisée. C'est ainsi que chez *bromicola* la ponctuation des élytres est plus forte, plus ridée transversalement et les stries sont plus effacées.

*Anisoplia bromicola* Germ. est donc une espèce italienne nouvelle pour la faune française. La région de Tende, récemment réunie à notre territoire, a déjà donné et donnera certainement encore lieu à des observations analogues.

\*\*\*

*Nota.* — Au moment de publier cet article, nous avons reçu de notre collègue L. SCHAEFER, de Montpellier, communication d'une série d'*Anisoplia*, capturée à St-Martin-Vésubie (Alpes-Maritimes) en juillet 1948, où, d'après L. SCHAEFER, « l'insecte n'était pas rare sur les herbes, le long du sentier de la Madone » ; il s'agit bien d'*A. bromicola* Germ., forme noire et forme brun-rouge. Cette capture, antérieure de huit années à la nôtre, montre que l'espèce doit être assez largement répandue dans les Alpes-Maritimes et devra y être recherchée.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 8 avril 1959